



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 septembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 octobre 2009

HALLE DE SPORTS - MARCHE OPC -
AVENANT N° 1

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
05 octobre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Nicole IZORE -

Excusés avant donné pouvoir :

- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD -

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2009

DELIBERATION D20090425

PATRIMOINE BATI ET MOYENS HALLE DE SPORTS - MARCHE OPC - AVENANT N° 1

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de la réalisation de la Halle de Sports et à la suite des conclusions de l'étude de faisabilité de CRR, maître d'œuvre de l'équipement, la collectivité a décidé l'évolution de l'établissement recevant du Public (ERP) de type X (équipements sportifs) en type L (équipements à usages multiples).

Aussi, il convient d'étendre la mission OPC pour l'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination des travaux nécessaires à cette évolution.

Conformément aux règles applicables aux marchés publics, les modifications des prescriptions initiales nécessitent l'établissement d'avenant.

Le montant du marché initial est modifié de la manière suivante :

MISSION	ENTREPRISES	MARCHE INITIAL en € TTC	AVENANT DU 28/09/2009 En € TTC	AVENANTS		MONTANT TOTAL MARCHE + AVENANTS en € TTC
				En € TTC	%	
OPC	OUEST COORDINATION	170 176,45	17 940,00	17 940,00	10,54 %	188 116,45

L'avenant associé, d'un montant supérieur à 5 % de la totalité du marché, a fait l'objet d'un avis de la commission d'appel d'offres le 18 septembre 2009.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits au chapitre 43003001, sous fonction 400, compte 2313.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 1,
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant n° 1 au marché OPC.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 38
Contre : 0
Abstention : 5
Non participé : 0
Excusé : 2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL